

Département
du VAL d'OISE

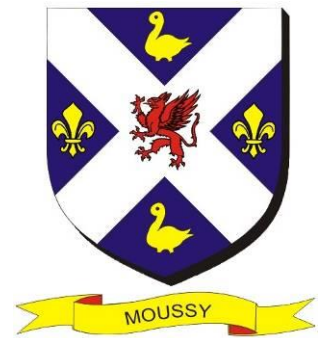
Arrondissement
de PONTOISE

Canton
de PONTOISE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE MOUSSY

95640



In medio stat virtus

Tél. (répondeur) : 01.30.27.20.14

Courriel : mairie@moussy.fr

Site : www.moussy.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOUSSY

Nombre de Membres En exercice	09
Présents	07
Votants	07

SEANCE DU 3 AVRIL 2024

Date de convocation :	21/03/2024
Date d'affichage :	14/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 3 avril à 20 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire publique, sous la présidence de M. HOUDAILLE Philippe.

Etaient présents : M. HOUDAILLE Philippe, Mme NICLOUD-PRUVOST Armelle, MME MENARD Elise, MME VERBEKE Muriel, M. MONTHILLER Gérard, M. LE CLEGUEREC Marc, Mme PICARD Séverine.

Absents excusés : MME LE PAGE Hélène, M. VERSET Nicolas.

Secrétaire de séance : MME VERBEKE Muriel.

Vote de la subvention de la carte Optile et Imagine'R – budget 2024

Monsieur le maire propose de reconduire cette subvention d'un montant de **45,00 €** par carte pour l'année scolaire 2024-2025. Cette subvention est accordée aux possesseurs de la carte Imagine'R jusqu'à l'âge de 25 ans.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accorde à l'unanimité une subvention d'un montant de **45,00 €** par carte Optile et Image'R (pass Navigo) pour l'année scolaire 2024-2025.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219504388-20240403-CartesSco-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2024

Notification : 14/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Fait à Moussy, le 3 avril 2024

Le Maire,
Philippe HOUDAILLE